



DELIBERATION DM n°1 SOLDE DES TITRES EN NON-VALEUR SUR EXERCICE ANTERIEUR

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Commune de ROBERVAL

Séance du 12 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michel VERPLAETSE, maire.

Étaient présents : Michel VERPLAETSE, Maire,
Michel SINEAU, Aurore BOUCHENEZ Adjoints au Maire,
Sylvie DARAS, Didier HIMPE, Sylvie LECLAIR, Michel PIETRAS, Christian VAN WETTEREN, Conseillers Municipaux.

Était absent excusé :
Ludovic CASTAGNONI

M Michel PIETRAS, est désigné secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance et constate que le conseil réunit les conditions pour délibérer valablement.

Délibération DM n°1 solde des titres en Non-Valeur sur exercice antérieur :

Monsieur le Maire informe que suite à la visite de Monsieur ISAMBOURG conseiller de la DGFIP qu'il est nécessaire de solder les titres sur exercice antérieur en Non-Valeur.

Ces titres n'ayant pas été soldé il convient de les mettre en Non-Valeur.

- 2020 titre pour une valeur de 40.00€ (DORIGNY Christian)
- 2012 titre pour une valeur de 24.29€ (Crédit Agricole brie Picardie)
- 2011 deux titres pour une valeur de 368.74€ (France Télécom 86.28€ et SICAE 282.46€)
- 2022 mandat pour une valeur de 36.39€ (cotisation CDG 60)

D'effectuer un mandat ordinaire de 469.42€ au compte 6542 et de nature fonctionnement

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'**unanimité** des membres présents, d'**accepter** les modifications budgétaires

Fait à ROBERVAL
Le 19 décembre 2023



Transmis au représentant de l'Etat le :
Mis en ligne le :